

2. CONFERENCES

Pour une Europe forte, rénover les structures économiques, entrepreneuriales, politiques, territoriales et éducatives, XXI^e Conférence, Banska Bystrica 2015.

Synthèse des travaux en commissions

Commission 1 : Rénovation des structures économiques et entrepreneuriales

Président : Lukasz Sulkowski

Modérateur : Catherine Peyroux

Dans la commission 1 consacrée à la rénovation des structures économiques et entrepreneuriales nous avons pu écouter 13 communications sur les 16 initialement prévues dont une, grande innovation, présentée par Skype. Les communications traitaient quasi exclusivement des pratiques des entreprises, de leurs évolutions et des changements nécessaires dans un contexte européen de crise et d'exigence de performance économique. Cela se traduit au niveau des entreprises par la recherche d'une meilleure compétitivité dans un environnement mondialisé où la concurrence s'exerce à la fois à l'intérieur de l'Union européenne et à l'extérieur.

Les différentes communications ont apporté des éléments de réponse à la question : comment renforcer la compétitivité des entreprises et faire évoluer les pratiques entrepreneuriales et managériales ? (Elles ont aussi permis d'esquisser quelques perspectives plus stratégiques, dépendantes cependant du financement).

Comment renforcer la compétitivité et faire évoluer les pratiques entrepreneuriales et managériales ?

Les actions, améliorations et préconisations qui émergent des différentes communications relèvent de trois champs :

- le champ du développement durable et de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE),
- le champ commercial et marketing,
- le champ de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

Les préoccupations de développement durable et de RSE ont été largement présentes dans les communications. Comme l'a souligné Silvia Bonifazi et Mauro Kirini, elles ne sont pas incompatibles avec les exigences économiques, bien au contraire. Les grandes entreprises italiennes les ont bien intégrées, à une grande majorité, en développant des politiques relevant de ce champ. Elles mettent ainsi en pratique d'une certaine façon le concept de création de valeur partagée de M. Porter.

Ces préoccupations de développement durable apparaissent aussi à travers les attentes des consommateurs comme le montre l'étude d'Adriana Zait et Cosmina Paula Bradu présentée en séance plénière. Les consommateurs roumains sont assez favorables aux actions de RSE des entreprises mais cela ne se traduit pas toujours, au niveau des achats réalisés, par une préférence pour les produits écologiques ou proposés par des entreprises au comportement plus responsable. L'intention est formulée mais avec peu d'impact sur l'achat réel. Le critère prix reste déterminant, particulièrement dans un environnement assez matérialiste. La recherche de Pavol Kita et ses collègues de l'Université de Bratislava souligne l'influence du consommateur slovaque sur la politique des distributeurs. Ce consommateur est de plus en plus sensibilisé aux préoccupations écologiques et amené à choisir des produits écologiques. Cette nouvelle attitude, conduit les distributeurs à revoir leur politique d'assortiment et même au-delà à revoir l'aménagement des lieux de vente. Le client influence de ce fait et oriente les pratiques commerciales des distributeurs.

Cette idée se retrouve dans les travaux polonais de Magda Grebosz et ses collègues qui soulignent l'attractivité des marques authentiques. Ces marques, aux yeux des consommateurs, sont synonymes d'une origine et d'un terroir en lien avec une culture locale et de ce fait elles sont particulièrement appréciées des consommateurs. Nous retrouvons là des comportements proches de ceux suscités par les produits du terroir ou les indications géographiques protégées. Afin de répondre aux attentes des consommateurs, les entreprises vont s'engager dans des stratégies actives de construction, de développement et d'exploitation de ces marques authentiques. Le client est de plus en plus repositionné au centre des processus managériaux au niveau commercial et marketing mais pas seulement. Le processus d'innovation est aussi concerné.

La communication présentée par Ghislaine Pellat et Catherine Peyroux souligne, dans le cadre de projets entrepreneuriaux ante-crédation, l'intérêt d'intégrer le client. Celui-ci est mobilisé de façon originale via des communautés d'individus impliqués dans des problématiques entrepreneuriales. Cette démarche permet d'accélérer le processus de commercialisation tout en continuant à finaliser le nouveau produit.

Outre le client, les salariés jouent un rôle dans le processus d'innovation comme le souligne l'étude d'André Boyer et de Faranak Farzaneh. Ces auteurs soulignent l'impact particulier du sentiment d'insécurité qui peut affecter les attitudes et comportements innovants des salariés face aux difficultés rencontrées par les entreprises. Cette recherche réalisée dans un contexte particulier d'insécurité rejoint la communication de Silvia Bonifazi insistant sur l'impact en terme de la performance du capital intellectuel.

La capacité entrepreneuriale des individus reste un objet d'intérêt évoqué dans différentes communications. L'étude d'Adriana Zait et de ses collègues roumains sur les facteurs de l'orientation entrepreneuriale débouche sur un questionnaire intéressant dans le contexte du pays : comment passer d'un entrepreneuriat informel à un entrepreneuriat formel plus créateur d'emplois et de valeur ajoutée en lien avec un processus de croissance de ces entreprises ? Par ailleurs dans cette dynamique entrepreneuriale, les entreprises familiales jouent un rôle important comme l'ont souligné Lukasz Sulkowski et Andrzej Marjanski.

Quelles perspectives stratégiques se dessinent au-delà des pratiques ?

Dans ce contexte de crise, de difficultés et de concurrence exacerbée quelques perspectives stratégiques se dessinent mais elles apparaissent conditionnées par l'obtention de financement. Les stratégies offensives sont à privilégier. Comme l'ont bien montré Angela Ferri et Pamela Terenziani dans leur étude auprès de dirigeants italiens, deux stratégies peuvent être identifiées :

- d'une part, il y a la stratégie défensive classique visant la réduction des dépenses via la baisse des coûts prioritairement salariaux et des investissements,
- d'autre part, des stratégies offensives peuvent être recentrées notamment sur la recherche de nouveaux clients.

Ce dernier type de stratégie, mise en œuvre par un nombre important de managers enquêtés confère une note optimiste à cette étude et au-delà.

L'internationalisation constitue aussi une modalité particulière de stratégie offensive qui reste accessible aux PME comme la communication de Huiyi Gao l'a montré. Il y a des PME globales qui peuvent réussir en ciblant des marchés difficiles mais prometteurs, tels les marchés émergents. Ce ne sont pas forcément des entreprises high tech. Dans l'étude réalisée, par cette auteure, elles appartiennent à des secteurs relativement traditionnels, protection de l'environnement ou agroalimentaire.

Les stratégies reposant sur l'innovation sont aussi une manifestation de ces comportements proactifs. Mais de telles stratégies offensives sont souvent contraintes par les opportunités de financement. Dans un contexte de frilosité bancaire et de difficultés d'accès au financement, un frein important existe. L'expérience analysée par Alessia Germini Melasecche du fonds d'amorçage Ingenium souligne le rôle déterminant joué par ces structures de financement spécifiquement orientées vers le financement des actions entrepreneuriales. Il s'agissait là d'un partenariat public-privé permettant de mobiliser des ressources privées en complément de fonds publics et d'impliquer ainsi des chefs d'entreprise.

En lien avec le financement, la question de la notation des établissements peut-être posée car elle a des conséquences sur l'accès et les conditions d'accès aux fonds. Alexandre Dimitriadis a défendu l'idée d'une évolution du modèle d'affaires des agences de notation financière.

Pour conclure, les communications ont fait ressortir trois points importants :

- les préoccupations de développement durable et de RSE qui ont un impact sur les comportements des entreprises,
- la place du client revisitée qui conduit à revoir les processus managériaux,
- l'innovation et l'entrepreneuriat qui constituent des comportements à encourager.

Nous avons eu le plaisir d'assister à des présentations de recherche bien ancrées dans les problématiques actuelles des entreprises européennes.

Commission 2. La rénovation des structures politiques et territoriales

Président : André BOYER

Modérateur : Geneviève DUCHE

La séance commence avec la présentation d'Abdenour MOULOUD et de Matouk BELATTAF, Université de Béjaïa sur *La politique européenne d'aide aux Petites et Moyennes Entreprises*.

Les pouvoirs publics reconnaissent de plus en plus que le développement économique et social ne peut se réaliser sans création d'activités économiques, et sans rapports durables entre les activités et les individus. Les Petites et Moyennes Entreprises constituent un enjeu économique et social fondamental. La mise en place d'un environnement propice dans lequel les Pme peuvent croître rapidement une fois qu'elles ont été créées nécessite un large éventail de politiques synergiques et de soutien. Nombre de ces politiques touchent l'économie dans son ensemble, il peut s'agir de politiques budgétaires et monétaires judicieuses, qui sont essentielles pour jeter les bases d'un environnement macroéconomique stable, mais aussi de politiques structurelles déterminant le contexte économique général dans lequel évolue le secteur des Pme: politiques concernant les marchés financiers, les marchés du travail, l'impôt, la concurrence et le droit de la faillite.

Matouk BELATTAF poursuit avec *La compétitivité des villes : pour un marketing urbain*.

La mondialisation a engendré une forte compétition entre les territoires nationaux. La concurrence se joue entre les entreprises et entre les villes, contribuant à la compétitivité des pays, par la concentration d'activités, services et talents propices à la dynamique d'innovation. Les villes ont compris qu'elles sont en concurrence et rentrent dans la compétition pour garantir le développement de leur appareil productif et favoriser l'arrivée de nouvelles activités créatrices d'emplois, de valeurs ajoutées et de nouvelles compétences pour assurer le rayonnement scientifique, économique et culturel. On assiste en Algérie à une forte concurrence entre les villes littorales. Comment les villes et zones urbaines se concurrencent-elles ? Quels sont les facteurs de la compétitivité des villes ? Quels sont les moyens utilisés par les acteurs pour promouvoir la compétitivité de leur ville ? Le travail de l'auteur s'articule autour de 4 points : compétitivité des villes : aspects théoriques; facteurs de compétitivité et d'attractivité des villes; marketing urbain, et le cas de Béjaïa.

Urszula PANICZ, Université économique de Poznan, présente une communication en langue anglaise : *Motives of economic activity relocation*.

Comme le montre cette recherche, la délocalisation d'activité économique est le résultat des coûts de la main-d'œuvre, des coûts de production, des coûts de transfert et de planification. Les facteurs de coût sont essentiels pour obtenir une relocalisation. Par rapport aux directions de relocalisation dans l'UE, on peut voir que cette dernière intervient dans des directions multiples, même vers des pays dont les coûts de main-d'œuvre sont plus élevés que dans le pays d'origine. Cette tendance peut être due à une stratégie d'affaires, par exemple à l'expansion vers de nouveaux marchés ou un souhait d'obtenir une main-d'œuvre fortement qualifiée. Un facteur supplémentaire peut être la différence de coût de la main-d'œuvre entre des pays en voie de développement et développés. Finalement, le concept des coûts de production inférieurs devient de plus en plus relatif parce que la prise en compte de tous les facteurs de délocalisation, y compris les coûts de transport, les coûts de production peut très bien conduire à une relocalisation.

Stefano TIRINZI, Laboratoire Athena à Terni, présente *The management of urban waste : between emergency and progress*, communication écrite avec Silvia LANARI et Mario PAGLIACCI.

Après la Conférence de l'ONU de l'Environnement et du Développement tenue à Rio de Janeiro en 1992, une partie de la communauté internationale a convenu qu'il fallait initier une stratégie globale afin d'atteindre un modèle de développement durable. La recherche présentée par les auteurs consiste à étudier la protection de l'environnement, en particulier le problème de gestion des déchets à partir de la situation européenne et italienne. Il met aussi en évidence le cas de la ville de Terni, qui, grâce à la contribution de l'entreprise de service ASM Terni S.p. A. a obtenu de bons résultats dans la gestion des déchets urbains et dans la participation des citoyens pour la solution de la question environnementale. L'objectif de cette recherche est d'informer les chercheurs de la grave situation environnementale, de montrer quelles sont les actions et les solutions possibles.

Marco PAULUCCI, Laboratoire Athena à Terni, présente ensuite les travaux de Stefano TIRINZI, Marco PAULUCCI et Mario PAGLIACCI sur *The policy of local public services in Italy : preservation and modernization*.

Les domaines possibles des services publics sont divers: éducation, sécurité sociale bien-être, santé, assainissement, communications, transport, énergie, eau et services administratifs. Une autre classification possible, qui est conforme aux directives exprimées par l'Union européenne, vient de la distinction entre « les services d'intérêt économique » et « les services d'intérêt non économique ». Le premier concerne la fourniture de services économiques, tandis que le second concerne la fourniture de services personnels ayant un effet sur la sphère personnelle de l'individu. Les exemples des services d'intérêt économique sont la fourniture d'électricité, de gaz, d'eau, la gestion des déchets, le transport ferroviaire et le téléphone. Les services d'intérêt non-économique incluent des activités comme l'assistance sociale, les services médicaux, la culture, le tourisme et d'autres services sociaux. Cette étude cherche à analyser quels processus de restructuration ont lieu au sein des politiques publiques italiennes et propose un modèle agrégatif pour soutenir correctement le développement économique local afin d'assurer la cohésion sociale au niveau national et européen.

Iulia PARA, Université de l'Ouest de Timisoara, présente les travaux écrits conjointement avec Monica BOLDEA, intitulés *Optimizing the administrative-territorial organization of Romania – a regional development objective*

Ce travail examine le cas de la Roumanie en termes de la mise en œuvre d'une politique de développement régional. Il propose une vue d'ensemble de l'évolution et des perspectives des régions qui ont constitué des unités administratives solides dans l'histoire du pays. On peut

observer qu'un des facteurs qui a fortement influencé la réponse des régions à l'organisation centrale du gouvernement permettant des développements, consistait à faire cohabiter des populations roumaines avec d'autres groupes ethniques. Plus tard, lorsque le modèle soviétique a été adopté, la configuration des régions a subordonné les régions agricoles aux grands centres urbains, puis dans les années 70, la tendance a consisté à retourner aux structures administratives d'avant-guerre. La configuration régionale actuelle suit les tendances européennes générales, avec un système administratif basé sur les 8 régions de développement fondées sur les provinces historiques. Les stratégies de division territoriale appuient le développement économique et social sur des structures spatiales assurant un équilibre entre l'efficacité économique et la justice sociale, même si elle supporte quelques lacunes.

Cristina MONTESI, Laboratoire Athena, Terni, présente *Old and New urban expression of Collaborative Commons*.

Les principes qui guident les caractéristiques de la ville européenne de l'avenir et la ville européenne idéale sont généralement déduits des objectifs du Traité, de la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union européenne et du modèle social européen. Les villes européennes doivent être les endroits de développement social avancé, une plate-forme pour démocratie, dialogue culturel et diversité ; des lieux de régénération écologique et environnementale ainsi que des pôles d'attraction et des moteurs de croissance économique. Les instances européennes soulignent que la ville doit être impliquée dans la conception et la mise en œuvre de politiques de l'Union européenne et que ces politiques doivent être adaptées aux situations urbaines dans lesquelles elles doivent être mises en œuvre. Beaucoup d'initiatives et directives de l'Union européenne sont implicitement consacrées aux zones urbaines. Cependant la sectorisation des politiques européennes et l'insuffisante coordination entre les niveaux différents de gouvernance (local, régional et national) affaiblissent le niveau de participation des villes aux diverses politiques européennes. Les ministres responsables de la politique de cohésion européenne ont déclaré leur volonté de s'engager dans un processus pour intégrer les objectifs de développement urbain dans un nombre plus important de politiques, de mieux coordonner les politiques et de renforcer le dialogue direct entre les villes et la Commission européenne. C'est alors que les cités européennes découvriront elles-mêmes qu'elles peuvent offrir une vie humaine qui correspond à la conception d'Aristote.

La présentation de Geneviève DUCHE, économiste à Montpellier, est intitulée *Troisième temps de la décentralisation en France : le territoire dans tous ses États*

La France fait le pari que la réforme territoriale la renforce au sein de l'Union européenne. On perçoit combien la décentralisation, qui s'est désormais imposée comme un patrimoine incontestable de la République, n'a cessé d'être en mouvement et d'intégrer sans cesse de nouveaux enjeux et de nouveaux défis. Le défi d'un développement économique qui ne laisse pas à côté du chemin les jeunes et les candidats au vivre en France, qui intègre et renforce la liberté et l'égalité, est à relever. Il peut l'être si les règles du jeu sont claires, si les économies et la simplification administrative sont réalisées, si les acteurs des territoires sont à même de construire des projets innovants et fédérateurs et si l'Etat peut retrouver son rôle d'arbitre entre les deux voies opposées qui s'offrent aux citoyens, d'une part, le tout marché soutenu par la technocratie qui soumet le social à l'emprise économique alors que l'économique devrait être au service d'un projet social et d'autre part l'écueil d'une société sur administrée et étouffante ou bien limitée dans ses ambitions et ses expériences par un clientélisme destructeur de démocratie. Mais l'inquiétude persiste. Reste le flou encore important des répartitions des compétences et les relations à venir entre Régions-Métropoles. Reste aussi la question des territoires qui ne seront pas dynamisés par une métropole. Cette réforme est centrée sur les enjeux de l'interaction espace-économie, espace de pouvoir, espace d'action, et sur la problématique de la réussite économique normée par le libéralisme triomphant. Le social reste la « patate chaude » que chacune et chaque niveau de pouvoir tente de passer à l'autre pour s'en décharger.

Mario PAGLIACCI, Laboratoire Athene à Terni, présente ensuite une recherche intitulée *Récupérer et revitaliser les centres historiques de l'Ombrie*.

Le facteur démographique joue un rôle fondamental dans l'ordre économique, social et environnemental des territoires. Parmi les facteurs critiques, il faut citer : (i) l'urbanisation croissante; (ii) la dépopulation des territoires périphériques (zones rurales et petites agglomérations urbaines). Par suite de "l'urbanisation sauvage" on observe l'abandon volontaire ou forcé de certaines zones de la part de groupes plus jeunes ou plus audacieux de la population; il s'agit de migrations systématiques de la campagne vers la ville ou de zones rurales plus pauvres vers d'autres zones rurales plus développées. Ces phénomènes migratoires ont d'importants effets culturels et sociaux, car ils déterminent le changement dans les modes de vie, traditions et comportements, soit des individus et des groupes qui partent, soit des habitants qui restent. La dépopulation des zones plus petites et marginales peut accentuer l'isolement et provoquer l'extinction des systèmes sociaux, ethniques et culturels préexistants. La situation de l'Italie est particulière car le pays compte nombre des petites villes, couvrant environ 70% du territoire national, et habitées seulement par 1/6 de la population totale. De plus, chacune des municipalités se compose de nombreux villages où vivent quelques centaines ou quelques dizaines d'individus, souvent âgés. L'Ombrie, située au centre de l'Italie, compte environ 900.000 habitants. L'économie, en s'industrialisant a connu un dépeuplement des campagnes et des petits centres urbains, en faveur de villes plus importantes. Plusieurs centres historiques sont dépeuplés, les maisons vides et souvent en ruines. La récupération des centres historiques est l'un des grands thèmes qui mériterait l'attention de la politique italienne à tous les niveaux de gouvernance : centrale et périphérique. Après "l'excès de béton" répandu sans limites dans les banlieues, il est nécessaire d'inverser la tendance. Cependant, les institutions publiques n'ont pas les idées et les ressources nécessaires. En particulier, les petites municipalités, en grande difficulté financière, ne sont pas en mesure d'intervenir. C'est aux particuliers – individus ou petits groupes spontanés – de se charger de ce problème, surtout pour créer des idées qui puissent être réalisées à faible coût, voire sans aucune dépense, au bénéfice de l'économie et de la socialité des centres urbains en difficulté

Kamila BORSEKOVA Université Matej Bel de Banska Bystrica et Mariusz SOKOLOWICZ, Université de Lodz présentent leurs travaux sur *Rail transport infrastructure in Slovakia and Poland - does it help for restoring transborder territorial structures in central and Eastern Europe ?*

L'infrastructure de transport est, avec l'emplacement, le pilier principal d'accessibilité physique. Ainsi, l'Union européenne porte attention à l'infrastructure, y compris transfrontalière, pour stimuler des processus de cohésion territoriaux. Cependant, l'accès des pays de l'UE entre eux semble toujours peu satisfaisant, particulièrement dans les pays de l'Europe de l'Est et centraux. Le but principal de ce papier est d'analyser et comparer l'infrastructure de transport ferroviaire en Pologne et la Slovaquie et la connectivité parmi ces deux pays voisins. La première partie du papier caractérise brièvement l'infrastructure de transport comme facteur de développement économique et régional. La partie analytique du papier est orientée sur l'infrastructure de transport de chemin de fer en Pologne et la Slovaquie en utilisant les mêmes indicateurs et la même méthodologie. La dernière partie du papier analyse l'accessibilité de transport de chemin de fer et la connectivité entre la Pologne et la Slovaquie. Il contient des recommandations pour les parties prenantes pertinentes et les décideurs dans les deux pays et les sujets de recherche possibles futurs. Le papier est un résultat du projet de recherche ROZV / 24 / ESF / 2014 1096 *Accessibilité comme un facteur de développement territorial*.

Katerina VITALISOVA, Université Matej Bel de Banska Bystrica présente une recherche sur *Road transport infrastructure in Slovakia and Poland. How to strengthen territorial cohesion ?* écrit en collaboration avec Aleksandra NOWAKOWSKA, Université de Lodz.

La Pologne et la Slovaquie ont une part commune d'histoire et après avoir obtenu leur indépendance en 1989, font face à des problèmes et des solutions communs. Un quart de siècle après la chute du bloc soviétique et plus de 10 ans après avoir rejoint l'UE, le classement du développement de pays comme la Pologne et la Slovaquie aussi bien que l'analyse des données de base de leur développement socio-économique, montre qu'il reste beaucoup à faire pour éliminer les disparités régionales entre eux. Le domaine dans lequel il est nécessaire d'intégrer la Slovaquie et la Pologne est l'infrastructure de transport. En conséquence, même avec beaucoup d'exemples « de villes et de régions intelligentes » en Pologne et en Slovaquie, on ne peut pas affirmer que l'infrastructure de transport est moins importante que « les nouveaux facteurs de croissance ». La pratique montre que les deux pays ont besoin et souhaitent coopérer plus entre eux ainsi que de se rapprocher aussi des pays de l'Europe de l'Ouest. Cependant, la recherche montre qu'il existe de nombreuses déficiences en Slovaquie et en Pologne dans les infrastructures de transport. Elle traite du développement de l'infrastructure des transports routiers et la politique des transports dans le contexte de la restauration des connexions entre la République Slovaque et la Pologne. Il s'agit d'évaluer l'infrastructure des transports routiers, analyser les politiques des transports des deux pays, évaluer les opportunités de coopération du développement du transport et créer des projets communs de transport pour augmenter le niveau de cohésion territoriale des deux pays.

Frédéric DELANEUVILLE, Université Comenius de Bratislava, présente une recherche intitulée *La lente réaffirmation des identités politiques locales et régionales en France et dans les pays du groupe Visegrad : approches comparatives*.

Pendant longtemps, les autorités centrales des Etats européens ont laissé peu de place aux identités locales et régionales, car elles étaient susceptibles de remettre en cause l'unité nationale. En France la logique jacobine issue de la Révolution a tenté d'éradiquer les particularismes régionaux pendant plusieurs siècles alors qu'en Europe centrale le régime soviétique a imposé par la force une unité nationale pour servir l'idéal communiste. Pourtant, depuis la Seconde Guerre mondiale, une conception moins exclusive de l'identité nationale s'est développée en Europe de l'Ouest en laissant plus de place aux identités politiques supranationales (européenne) ou infranationales (locales ou régionales). En France, ce mouvement s'est accéléré vers la fin des années 70 et le début des années 80 avec les grandes lois de décentralisation alors que l'idée d'une Europe des régions faisait son apparition notamment grâce à la politique régionale européenne. En Europe centrale, il faudra attendre la chute du mur pour que cette conception de l'identité politique, plus ouverte et moins exclusive, s'y développe. Ainsi le modèle postmoderne de l'identité politique qui s'est développé en Europe de l'Ouest s'est imposé en Europe centrale dans les années qui ont suivi la chute du mur. La référence exclusive au cadre national a progressivement perdu de sa pertinence dans le contexte de la construction européenne. Les modifications substantielles du rôle de l'Etat ces dernières décennies, en France et dans les pays du groupe de Visegrad, ont permis aux identités locales et régionales de se réaffirmer. Certes, il s'agit d'un processus progressif et les taux de participation aux élections visant à élire les représentants des collectivités territoriales restent relativement faibles si on les compare aux scrutins « nationaux » mais les réformes décentralisatrices entreprises ont d'ores et déjà des conséquences tangibles sur l'identité politique des citoyens de ces cinq pays. Les réformes visant à la promotion de l'intercommunalité ou de la régionalisation auront à long terme des conséquences tangibles sur les phénomènes d'identification aux territoires et elles sont susceptibles de permettre une réaffirmation des identités politiques locales et régionales.

Aleksandra JEWTUCHOWICZ, Université de Lodz, présente sa recherche sur *La métropole de Lodz. Entre Image et réalité*.

Cette recherche est consacrée aux problèmes liés à la construction de la métropole et au développement de la structure fonctionnelle, souhaitable du point de vue de l'intégration d'une région urbaine dans un réseau de relations internationales. L'intérêt pour les métropoles et leur croissance rapide dans certains pays vient du rôle qu'elles jouent dans le développement

économique actuel. Par conséquent, les personnes et les institutions responsables des politiques de développement font tout pour créer de nouvelles zones métropolitaines et renforcer celles qui existent déjà. Un cas particulier est celui des grandes villes industrielles dominées par une mono industrie, dont le développement dépendait de l'exploitation de grandes unités industrielles. Elles rencontrent souvent d'énormes problèmes liés à la restructuration de leur base de fabrication et connaissent des difficultés résultant de leur spécialisation dans des secteurs en déclin et de la perte de fonction qui jusqu'ici leur avait apporté la prospérité. La ville de Lodz est un exemple classique d'une ville industrielle de ce type. Elle a été créée et développée à travers un processus d'industrialisation du XIXe siècle, avec une industrie textile dont le rôle était fondamental pour son développement. La transformation et l'évolution de cette région repose sur la transition d'une agglomération industrielle (de type complexe industriel) à travers celle à caractère industrie-services et services-industrie vers une métropole et une région métropolitaine. Aujourd'hui, la force motrice fondamentale du changement de structure repose sur la dynamique des services, notamment d'ordre supérieur.

David COLE, Université Matej Bel de Banska Bystrica, présente sa recherche intitulée *Nostalgic Sentiment vs. Modernity in Rural Development*.

Ce travail explore la relation entre la modernité et la nostalgie en termes de développement régional en Europe centrale. Nous faisons l'hypothèse que l'intérêt pour un espace viendra partiellement du sentiment nostalgique représenté par les objets qui y existent. Ces derniers, pour des raisons pratiques, ont été abandonnés et sont dans un état apparemment permanent de limbes. Comme les deux décennies passées ont mené à une migration de talents, des jeunes et l'exode des industries, il est peu probable qu'un investissement majeur dans une zone rurale viendra de la population locale. Le désir de retourner à ces espaces sera partiellement basé sur le sentiment nostalgique provenant des divers objets historiques qui peuvent être utilisés par des entreprises créatives, des individus, ou des industries comme catalyseur à l'investissement. Les coûts transactionnels et l'incertitude deviennent l'ennemi pour une nouvelle utilisation créatrice de ces objets. Le sentiment nostalgique peut avoir un effet positif pour le développement régional, car des éléments nostalgiques existent en abondance dans des zones rurales comparées aux zones urbaines. Ce sentiment nostalgique n'est pas nécessairement un rejet de la modernité, mais une tentative de rediriger la modernité fondée sur des influences historiquement culturelles. Dans la réalité d'aujourd'hui, les règles touchant de nouvelles utilisations de ces objets deviennent si lourdes que le statu quo se retranche dans une série d'attitudes de recherche de la rente et des attitudes négatives face à l'innovation et à la créativité, rendant inutilisé le potentiel créatif du sentiment nostalgique, aux dépens de la communauté.

Commission 3

Président : Tawfik RKIBI

Modérateur : Ghislaine PELLAT

Dans la commission 3, 19 communications étaient prévues, nous n'avons enregistré que deux absences. Le climat quant à lui a été caractérisé par des débats forts intéressants animés par la participation de nombreux membres du réseau.

Le thème général est en rapport avec la transformation des institutions du savoir et de la transmission des connaissances. L'Université et l'enseignement étaient, par conséquent, au cœur des approches.

L'ensemble des interventions peut être regroupé en quatre axes :

- Un axe relatif à la mobilité internationale et aux programmes d'échange notamment européens (Erasmus)

- Un axe compétence et emploi, avec à la clé les questions en rapport avec les certifications, l'emploi des jeunes et l'adéquation au marché du travail.
- Un axe où les communications ont été dédiées à l'interculturel et aux rapports intergénérationnels.
- Un axe relatif à la qualité de l'enseignement et de la recherche.

Les résultats, en général, ont eu le mérite de soulever les questions pertinentes et laissent entrevoir des thèmes de recherche futurs.

La transition et l'évolution vers de nouveaux modèles ont été transversales sur l'ensemble de ces axes. Plusieurs réalités de plusieurs pays ont enrichi l'apport à travers des expériences différentes et très complémentaires.

La plupart des communications présentaient des problématiques et des questions initiales de grande pertinence et un cadre méthodologique adéquat.

Si l'on doit retenir les grandes lignes de ces deux journées de travail, on peut avancer les conclusions suivantes.

Mobilité internationale

Plusieurs communications ont porté sur le bilan du programme Erasmus dans sa réalisation. Les conclusions sont en demi-teinte, un succès quant aux nombres d'échanges mais des expériences vécues qui restent individuelles, personnelles et peu exploitées par les participants et les institutions, en particulier dans le cadre de l'insertion professionnelle. Il ressort qu'un espoir suscité par Erasmus au-delà du diagnostic, prend en considération l'élargissement de la zone géographique

Compétences et emplois

La réponse aux demandes des employeurs et l'articulation entre le tissu économique et les établissements d'enseignement supérieur ont été amplement débattues. Des propositions d'évolution des universités vers de nouveaux modèles d'enseignement et de fonctionnement, ont été avancées, intégrant la dimension historique. L'acquisition de compétences et l'évaluation de ces dernières ont amené à des propositions de portfolio et de certification à développer.

L'interculturel, les rapports intergénérationnels, qualité de l'enseignement et de la recherche.

Le placement de l'Homme au centre du débat qu'il s'agisse de l'enseignant, de l'étudiant ou de l'employeur a constitué un des aspects du troisième thème. Il a également été traité des comparaisons inter-générationnelles avec le souhait de mieux appréhender les directions vers lesquels orienter les enseignements dans le futur (les approches pédagogiques, le retour vers des métiers de l'artisanat, la stimulation de l'intérêt vers des disciplines telles que l'économie)

La qualité de l'enseignement et de la recherche

Quel enseignement prodiguer, quelle recherche développer...sont autant de questions qui ont été soulevées et débattues au niveau du thème 3. Pour sa part, la garantie de la qualité de l'enseignement supérieur a été soulignée avec comme angle d'examen : la bureaucratisation et ses effets sur le contrôle des universités avec en contrepartie l'amélioration de la qualité. Le classement des universités a été débattu.

A plusieurs reprises, les débats ont dû être remis à plus tard tant le sujet impliquait les participants à la commission. Une véritable conscience du changement a pris place autour des présentations compte-tenu des nombreux défis posés par la globalisation, la libéralisation et la mise en compétition des institutions de l'enseignement supérieur.